

Triturus cristatus - Triton crêté

Statut de protection

Annexes II et IV de la directive Habitats-Faune-Flore, annexe II de la Convention de Berne, protégé par arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire. Espèce classée « préoccupation mineure » (LC) sur la liste rouge de la faune menacée en France.

Description de l'espèce

C'est une espèce de triton de grande taille (13 à 17 cm de longueur totale). La peau verrueuse est de couleur brune ou grisâtre avec des taches noirâtres plus ou moins apparentes. La face ventrale est jaune orangée, maculée de grandes taches noires. La partie latérale de la tête est tachetée de blanc. En période nuptiale, la crête dorso-caudale du mâle est bien développée et fortement dentée. Il n'y a pas de confusion possible avec les autres espèces de triton de fait de sa grande taille et de sa coloration ventrale spécifique.



Répartition géographique

L'aire de répartition du Triton crêté couvre une grande partie de l'Europe. En France, l'espèce, plus fréquente en plaine, peut être rencontrée jusqu'à 1000m d'altitude et est présente dans la moitié nord du pays.

Reproduction

La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 2-3 ans et la reproduction se déroule dans l'eau au printemps. Les Tritons crêtés adultes reviennent pondre dans leur mare de naissance ou dans des milieux proches de quelques centaines de mètres. La femelle effectue une seule ponte par an, les œufs, au nombre de 200 environ, sont déposés un à un et cachés sous les feuilles repliées de plantes aquatiques.

Activité

Les jeunes et les adultes de Triton crêté hivernent d'octobre à mars dans des galeries du sol, sous des pierres ou des souches. Alors que les larves sont aquatiques, les adultes mènent principalement une vie terrestre. Diurne au stade larvaire, le Triton crêté devient nocturne après sa métamorphose.

Etat des populations

L'espèce est en régression partout en Europe. En France, la situation varie en fonction des situations locales : en Ille-et-Vilaine, le Triton crêté est présent essentiellement dans le bassin Rennais.

Menaces

La principale menace, souvent liée au remembrement des terres agricoles, concerne la disparition des habitats aquatiques et terrestres de l'espèce : comblement de mares, drainage. L'arrachage de haies et la destruction des bosquets à proximité des plans d'eau (abris indispensables pour la phase terrestre) constituent également des menaces pour l'espèce.

Mesures de conservation

Préserver et multiplier les mares et autres points d'eau à proximité du site Natura 2000 pour favoriser la reproduction du Triton crêté. Maintenir un maillage de mares compatible avec les échanges interpopulationnels (quelques centaines de mètres entre chaque mare. Maintien et entretien de haies, de bandes enherbées le long des cultures. Création de corridors herbacés dans des végétations arbustives denses.